



## AGENDA

Séances du lundi  
suspendues en raison des  
mesures sanitaires

Lundi 5 avril

Lundi de Pâques

Jeudi 8 avril

— 15h : réunion en  
visioconférence de la  
section Législation

Lundi 12 avril

— 12h30 : réunion en  
visioconférence de la  
section Économie



## DÉPÔT D'OUVRAGE

**Jean-Robert Pitte** a  
déposé *Les Fleurs du mal*,  
dans la nouvelle édition  
établie par son confrère  
**Pierre Brunel** à l'occasion  
du bicentenaire de la  
naissance de Baudelaire  
(Calmann-Lévy, 2021, 320  
p.).

**Michel Pébereau** a  
déposé l'ouvrage de  
Philippe Aghion, Céline  
Antonin et Simon Bunel,  
*Le pouvoir de la  
destruction créatrice*  
(Odile Jacob, 2020, 448  
p.).

**Georges-Henri Soutou** a  
déposé l'ouvrage de  
Laurence Badel,  
*Diplomaties européennes  
(XIXe - XXIe siècles)*  
(Presses de Sciences Po,  
2021, 540 p.) et  
l'ouvrage d'Andreï  
Kozovoï, *Brejnev.  
L'antihéros* (Perrin, 2021,  
400 p.)



## LUNDI 29 MARS

### La fin de vie

**Régis Aubry**, médecin chef du département douleurs – soins palliatifs au CHU de  
Besançon, membre du Comité Consultatif National d'Éthique

Un basculement s'est opéré : quand on parle de fin de vie aujourd'hui, cela ne renvoie plus à la même réalité qu'il y a 50 ans : autrefois, on mourait principalement chez soi, la mort était un événement affectif, social, éventuellement spirituellement dense ; aujourd'hui, quand 70% des personnes meurent à l'hôpital, la mort est devenue un événement médical. Un des corollaires impensés des fantastiques progrès de la médecine contemporaine est la création de nouvelles formes de fin de vie. Les immenses progrès réalisés en oncologie par exemple permettent de vivre avec une maladie freinée mais d'importantes altérations de la qualité de vie ou avec des séquelles invalidantes. Quel est alors le sens de l'existence quand elle n'est plus que dépendance ? Quel sens peut avoir la vie quand elle n'est marquée que par le handicap et la souffrance ? De même, il est des fins de vie assez longues avec des personnes malades de plusieurs maladies synchrones qui posent des problèmes de dépendance fonctionnelle ou de perte d'autonomie. Ces situations viennent redéfinir le champ de la fin de vie et interrogent les limites de l'action de la médecine. Une autre figure de la fin de vie, incarnée par celle emblématique de Vincent Lambert, est liée au progrès de l'organisation même du système de santé. Aujourd'hui 1500 personnes vivent en France en état végétatif chronique. Ces personnes, victimes d'un traumatisme encéphalique sévère, ont survécu grâce à l'amélioration de l'organisation des services d'urgence, des transferts hélicoptérés, des progrès de la neurochirurgie et de la réanimation, mais avec une conscience quasi inexistante et une absence totale de communication avec leur environnement. Qu'est-ce alors que la vie quand elle n'est plus conscience ? On pourrait compléter ces figures des fins de vie lente par les personnes atteintes de maladies neurocognitives comme Alzheimer. L'évolution vers une médecine très efficiente a paradoxalement contribué à générer des situations de vulnérabilité que notre société n'accompagne pas, voire à tendance à exclure. L'évolution de notre société valorisant de plus en plus la jeunesse, l'action, la performance, la rentabilité a engendré une certaine dénégation de la finitude de l'homme, si bien que la mort peut parfois apparaître dans sa brutalité alors qu'elle aurait pu être pensée, anticipée, voire accompagnée. On a pu voir cette brutalisation du rapport à la mort dans les EHPAD au début de la crise sanitaire de la Covid-19.

Ces nouvelles figures de la fin de vie posent de grandes problématiques de nature éthique. La première : doit-on faire au seul motif que l'on sait faire en médecine ? Les formidables avancées techniques et scientifiques doivent amener les professionnels de santé, et notre société tout entière, à questionner les limites : limites du sens, de la vie, du savoir, du supportable. Cette question sur les limites a quasiment disparu des facultés de médecine où le doute n'est plus enseigné. Or plus la médecine guérira et progressera, notamment aidée de l'intelligence artificielle, plus le système de santé concentrera des situations complexes de fin de vie. L'un des enjeux pour les appréhender réside dans notre capacité à travailler en interdisciplinarité et imposerait de réintroduire les humanités dans le cursus médical.

Des propositions de loi nombreuses sont débattues pour que la législation évolue en direction d'un droit à l'assistance au suicide voire à l'euthanasie. Tout d'abord, il est peut-être urgent que la médecine ne contribue pas à générer des formes de survie qui font poser la question de la pertinence de l'accélération de la mort. Par ailleurs, il est nécessaire d'avoir une politique de développement des soins palliatifs et une politique d'accompagnement du vieillissement. Malgré tout, il sera toujours des situations exceptionnelles qui interrogent la question de la transgression de l'interdit de donner la mort. La conduite d'une vaste étude descriptive et ethnographique de ces situations serait pertinente. Par ailleurs, il est important de bien distinguer la question de l'assistance au suicide, qui consiste à donner les moyens à une personne de se suicider, et celle de l'euthanasie (qui consiste en l'administration par un tiers d'un produit létal). Avant d'aborder la question du droit, nos sociétés doivent vérifier que les politiques d'accompagnement du vieillissement sont réellement menées. C'est la fonction même de nos sociétés de protéger les personnes les plus vulnérables. Une société qui oublie cela se déshonore. À l'issue de sa communication, R. Aubry a répondu aux questions et observations que lui ont adressées **A. Vacheron, J.C. Casanova, B. Stirn, J. de Larosière, J.F. Mattei, P.A. Chiappori, R. Brague, D. Andler, B. Cotte.**

## DANS LA PRESSE ET SUR LES ONDES

Mercredi 24 mars, *La Croix* rapporte que « **Haïm Korsia, le grand rabbin de France est candidat à sa réélection** », celui-ci ayant annoncé le 21 mars à Marseille qu'il se présentait pour un second mandat : il a rappelé son investissement dans la lutte contre l'antisémitisme et indiqué que, s'il était réélu le 6 juin, il mettrait particulièrement l'accent sur la nécessité de « *tisser du lien social* » et « *la connaissance de l'autre* », par exemple en souhaitant que des représentants des différents cultes puissent aller à la rencontre des jeunes sans que cela suscite des crispations. [▶](#)

Jeudi 25 mars, le dernier livre de **Jean Tulard**, *Marengo ou l'étrange victoire de Bonaparte* (Buchet-Chastel, mars 2021, 208 p.) est chroniqué par Bernard Pivot sous le titre « **Les infox de Marengo** » dans *Le Journal du Dimanche* [▶](#) et *Le Point* publie « **Le travail de la légende napoléonienne a débuté à Marengo** » [▶](#), un entretien avec l'historien qui revient sur la manière dont Napoléon a instrumentalisé Marengo, « *une victoire par raccroc* » en en donnant une représentation fautive qui a connu une immense fortune dans la littérature (Balzac, Dumas) et l'opéra (*Tosca*), jusqu'au poulet Marengo. L'épisode est emblématique de la série de retournements que fut la vie de celui qui sut les exploiter en sa faveur.

*Le Journal de Montréal* du 27 mars titre « **Un vrai régal de lecture** » au sujet du livre de **Jean Vitaux**, *Le Bouquin de la gastronomie* (Robert Laffont, 2020, 1088 p.) [▶](#)

## À SAVOIR

Mardi 9 mars, s'est tenu dans la salle Hugot, à l'initiative de la Fondation *Kairos* pour l'innovation éducative, abritée par l'Institut et dont le conseil d'administration comprend **Chantal Delsol**, un colloque sur « **La liberté d'enseignement, à la croisée des chemins ? Fondements théoriques et valeur juridique** ». Ce colloque a été ouvert par **Xavier Darcos** et conclu par **Pierre Delvolvé** ; **Yves Gaudemet** y a présenté une communication sur « **Liberté religieuse, laïcité, liberté d'enseignement** ». La captation du colloque est visionnable en trois parties sur le site de la fondation [▶](#) ; les actes seront publiés dans le n°2 -2021 de la *Revue française de droit administratif*.

Samedi 27 mars, **Jean-Claude Trichet** a participé à un colloque virtuel euro-américano-chinois organisé par l'Institut Peterson de Washington, l'Euro 50 Group et le *China Finance 40 Forum* de Beijing. M Trichet est intervenu sur la politique macroéconomique européenne, sur la politique monétaire de la BCE et sur l'Euro.

## 4<sup>ème</sup> CONFÉRENCE SOCIÉTAL

Lundi 15 mars, la quatrième *Conférence Sociétal* organisée en partenariat avec *Sociétal*, le média de l'Institut de l'entreprise, et le forum étudiant *Newpolis* s'est tenue à l'Institut devant quelque 250 participants en visioconférence, dont de nombreuses classes de lycéens. Elle accueillait l'économiste Philippe Aghion, titulaire de la chaire « Économie des Institutions, Innovation et Croissance » au Collège de France, sur le thème : « **Penser l'après-Covid. Le pouvoir de la destruction créatrice** » auquel il a consacré l'ouvrage qu'il a cosigné avec Céline Antonin et Simon Bunel, *Le pouvoir de la destruction créatrice* (Odile Jacob, 2020, 448 p.). Dans son allocution d'ouverture, **Michel Pébereau**, président d'honneur de l'Institut de l'entreprise, a présenté Ph. Aghion et salué tout particulièrement une de ses activités qui le rend cher à l'Académie : la commission d'experts – associant **Pierre-André Chiappori** et **Georges du Ménil** – que celui-ci vient de présider pour proposer une réforme de l'enseignement de l'économie au Lycée. Il a rappelé la part active prise par l'Académie, grâce aux travaux de la section Économie politique, Statistique et Finances présidée successivement par **Yvon Gattaz** et **Jean-Claude Casanova**, en 2007 et en 2017, en soutenant deux études d'investisseurs et d'universitaires prestigieuses financées par la Fondation de G. du Ménil et, en 2017, année de sa présidence de l'Académie, en organisant un colloque sur leurs travaux et en approuvant l'avis circonstancié préparé par la section. [▶](#)

À la différence de son illustre prédécesseur Schumpeter, Philippe Aghion défend un « *optimisme de combat* ». Certes, la destruction créatrice est porteuse d'une contradiction intrinsèque en cela que l'innovation est motivée par la perspective de rentes mais que ces rentes peuvent être utilisées à leur tour par les innovateurs pour assurer leur monopole et bloquer de nouvelles innovations. Mais l'économiste estime qu'aujourd'hui, le triangle formé par les entreprises, l'Etat et la société civile peut permettre de dépasser cette impasse et de repenser le capitalisme en l'orientant vers une croissance verte et inclusive (vidéo intégrale de la séance et support présenté par le conférencier [▶](#)).

## SUR CANAL ACADÉMIES

**Jean-Robert Pitte** était l'invité de *Canal Académies* pour l'entretien de la semaine : « **La société de géographie a deux cents ans – Histoire d'une passion française** ». En tant que président de la Société de Géographie, il est revenu sur la création de cette société savante il y a deux siècles, le 15 décembre 1821. Depuis sa fondation, la Société de géographie a regroupé différents profils d'aventuriers, de militaires, d'ingénieurs, d'écrivains voyageurs ou de savants autour d'une même passion. Elle a encouragé les expéditions de terrain, soutenu les publications de cartes et d'ouvrages et contribué à une meilleure connaissance du monde à une époque où la géographie occupait une place importante dans le cœur des Français et les programmes scolaires avec notamment la parution en 1903 du *Tableau géographique de la France* de Paul Vidal de la Blache. Le bicentenaire de la Société de géographie, qui sera célébré le 15 décembre prochain, est l'occasion de réveiller la passion de nos concitoyens pour cette discipline et de lui redonner son rôle de boussole pour appréhender et comprendre la diversité et la complexité de notre monde, à l'heure du réchauffement climatique, de l'urbanisation généralisée ou de la circulation mondialisée des épidémies. [▶](#); fichier MP3 [▶](#).